

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MARS 2022**



N° 16/2022

Le 25 mars deux mil vingt-deux à 19 Heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 18 mars 2022.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, Bourgoïn, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; Mmes Dollez, Trézel, M. Hamot, Mmes Fernandes, Delormel, Coulon, M. Berthelot, Mmes Barre, Vigne et M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt, M. Rauzier par M. Convers, Mme Delamarre par Mme Bourgoïn, M. Moonen par M. Dubouil, M. Aubry par Mme Delormel, M. Kwak par Mme Trézel, M. Lenoble par Mme Vigne.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes Flagothier et Konan, M. Rousseau.
Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 25
Votes Pour : 25
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Echange de parcelles avec Orange.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération en date du 22/10/2021 relative au déclassement de la parcelle AW 179 située 202 rue de Paris,

Vu l'avis du Pôle d'évaluation domaniale de la DDFIP en date du 21/12/2020,

Considérant que la Commune de St Just-en-Chaussée souhaite vendre le pavillon situé sur cette parcelle et en partie construit sur la parcelle attenante appartenant à Orange,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

- **DÉCIDE** de procéder à un échange de parcelles, sans soulte, avec Orange conformément au plan joint,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce dossier.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental de l'Oise

